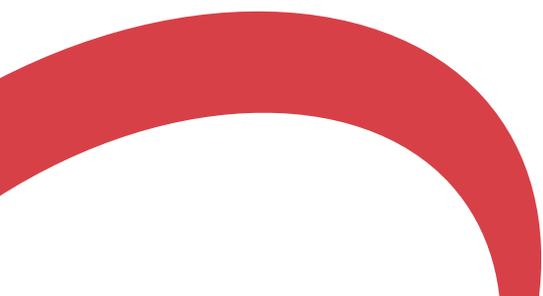
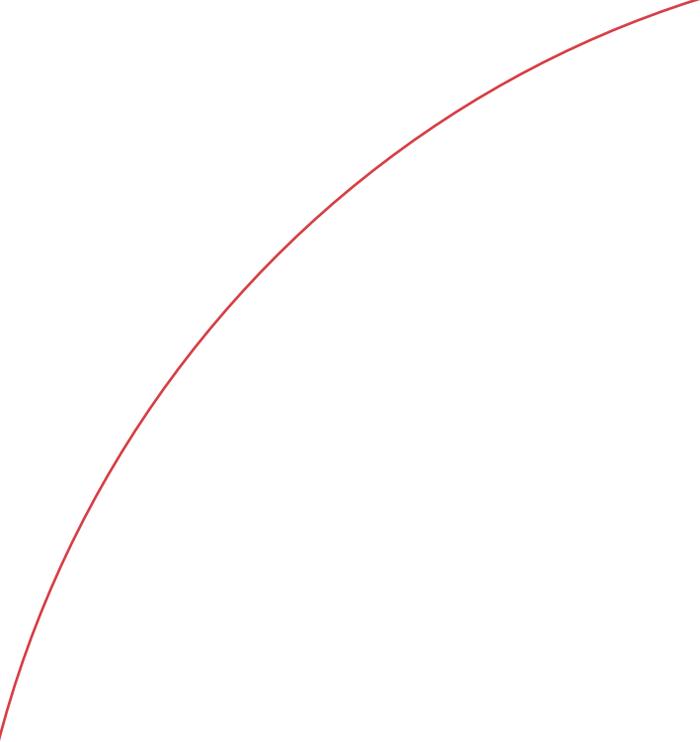




CATALOGUE DE FORMATION INTER ET INTRA 2019

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
Membre de l'Association Nationale des CREAI



L'ÉDITO

Dans les processus à l'œuvre de transformation de l'offre, les professionnels comme les directions voient leurs repères et leurs codes bousculés. Ils ont besoin d'être accompagnés pour reconstruire le sens d'interventions différentes, pour conserver ou retrouver leur pouvoir d'agir dans un nouveau contexte.

Le CREAI accompagne ces évolutions, en proposant des situations d'apprentissage participatives permettant d'interagir, de faire du lien, d'expérimenter, de mettre en œuvre. Il s'agit de faire résonner les pratiques antérieures, les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être, avec les attentes des politiques publiques actuelles.

La construction d'un catalogue de formation est toujours l'occasion d'imaginer la façon de prendre en compte les évolutions qui impactent l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, pour proposer des formations adéquates, dans un cadre méthodologique adapté, parfois partenarial ou mutualisé, territorialisé.

Aujourd'hui, l'esprit des réformes pose la nécessité du « travailler ensemble » (partenariats, coordinations, dispositifs...) pour accompagner les parcours de vie et de santé des personnes en situation de vulnérabilité. Ce « travailler ensemble », la multiplicité des institutions et professionnels intervenants supposent une culture partagée et réclament une coordination des objectifs, des moyens, fondée sur une réflexion préalable des acteurs, sur leurs représentations des personnes à accompagner et sur les objectifs à définir en commun.

Aussi le CREAI fait-il évoluer ses contenus de formation pour intégrer en tant que telle cette dynamique centrée sur les parcours et la démarche inclusive, ce qui se traduit par un nouveau chapitre dans ce catalogue, intégrant des thématiques de formation en prise avec ces évolutions : démarche inclusive, accessibilité des supports (en partenariat avec le pôle études et formation de l'Institut Les Cent Arpents), réseau et partenariat, fonction de coordination, le référent : coordinateur et garant du projet personnalisé, participation des personnes accompagnées, modalités de coopération entre familles et professionnels...

Le CREAI développe également une offre d'intervention en analyse des pratiques, face à une demande de plus en plus importante.

L'ensemble de cette offre de formation et d'accompagnement s'appuie sur de nombreux défis : **penser des accompagnements à la fois polyvalents et spécialisés ; prenant appui sur l'ensemble des ressources sur un territoire ; en acceptant l'expertise de l'autre (professionnel, institution) ; en posant un regard différent sur la personne accompagnée et son environnement.**



Séverine Demoustier
Directrice du CREAI
Centre-Val de Loire

LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement, le conseil et le soutien technique des professionnels sont les différentes dimensions de la mission de formation qui incombe au CREAI Centre-Val de Loire, à partir de son expertise (qu'il tire notamment de l'ensemble de ses missions et de leur articulation) et en assurant une cohérence globale de ses interventions et une coordination de ses intervenants, qu'ils soient salariés permanents ou vacataires.

Pour ce faire, il a fidélisé une équipe de formateurs-consultants expérimentés, autour de son projet politique, de sa philosophie d'action et d'une éthique de l'accompagnement, mais aussi au moyen d'un suivi régulier des actions de formation, d'échanges et de rencontres entre vacataires et équipes de permanents.

Les formateurs-consultants du CREAI sont systématiquement issus des secteurs social, médico-social et sanitaire, riches d'une longue expérience de l'accompagnement et/ou de l'encadrement, de la formation, et titulaires de diplômes universitaires en sciences humaines.

Cette équipe à dimension humaine, stable et dynamique, mutualise ses ressources, ses savoir-faire, ses compétences, ses expertises et expériences croisées afin de répondre au mieux aux demandes de formation.

Les formateurs-consultants du CREAI Centre-Val de Loire se mettent systématiquement en contact avec les établissements et services, et ce en amont de la formation.

Cela permet également de préciser le programme de la formation ainsi que les modalités d'organisation.

Blandine Gaillard, assistante administrative, et Christophe Lecomte, conseiller technique en charge de la coordination des formations-accompagnements, coordonnent l'ensemble du dispositif.

CHOPLIN Jacki

Éducateur
Formateur en travail social
Titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation
et de la formation
Docteur en sciences humaines

DEMOUSTIER Séverine

Directrice du CREAI Centre-Val de Loire
Formatrice en travail social
Titulaire d'un DESS en sciences politiques

GUILLAUME Régine

Éducatrice spécialisée
Formatrice en travail social
Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines
et certifiée en sociologie clinique

JANVIER Benoît

Ergothérapeute
Spécialisations en intégration sensorielle,
NTIC, travail et handicap
Formateur, enseignant
Responsable du pôle études et formation
de l'Institut Les Cent Arpents

LECHAT Ghislain	Psychologue du développement, de l'éducation et du handicap Formateur en travail social
LECOMTE Christophe	Éducateur spécialisé Formateur en travail social Conseiller technique au CREA Centre-Val de Loire Titulaire d'une maîtrise en psychosociologie et certifié en sociologie clinique
LEROY Fabienne	Psychologue clinicienne Formatrice en travail social Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation et d'un DESS de psychopathologie clinique Certifiée en thérapie familiale systémique
PRIZAC Christine	Éducatrice spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale Conseillère conjugale
ROBICHON Caroline	Éducatrice spécialisée Chef de service Formatrice en travail social Titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie
ROMEYER-DHERBEY Vincent	Éducateur spécialisé Formateur en travail social Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un diplôme d'État d'ingénierie sociale
RONÇAY Sophie	Psychologue clinicienne Formatrice en travail social Titulaire d'un DESS de psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'éducation
TOURTE Thierry	Éducateur spécialisé Formateur en travail social Docteur en sociologie – travail social
TROUX-CLÉMENT Valérie	Experte sociale Assistante de service social Formatrice en travail social Experte auprès des tribunaux
VILLEDIEU Martine	Éducatrice spécialisée Directrice d'établissement Formatrice en travail social Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un master 2 en sciences de l'éducation
VOGELE Anouchka	Archiviste Titulaire d'un master 2 professionnel en archivistique

SOMMAIRE 2019

01 LES CONFÉRENCES-CAFÉ-DÉBATS DU CREAI (en inter et en intra)

- p. 11 - Littérature et travail socio-éducatif : que peut apporter la fiction aux pratiques professionnelles ?
- p. 12 - Pour une écriture vivante de la rencontre
- p. 13 - La fabuleuse histoire de la famille : intimité et complexité
- p. 14 - « Décloisonnons ! Décloisonnez ! »... Le partenariat et le réseau au secours des pratiques
- p. 15 - Tarifs conférence-café-débat

02 L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- p. 17 - Équipes de l'accompagnement
- p. 18 - Équipes d'encadrement
- p. 19 - Les intervenants du CREAI Centre-Val de Loire en analyse des pratiques

03 PARCOURS ET INCLUSION : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES (en inter et en intra)

- p. 21 - Démarche inclusive : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques
- p. 22 - L'accessibilité des supports et des documents
- p. 24 - Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles
- p. 25 - Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS
- p. 26 - Le référent, coordinateur et garant du projet personnalisé
- p. 27 - La fonction de coordination d'équipe
- p. 28 - La participation des personnes accompagnées

04 LE DROIT ET LES PRATIQUES (en intra uniquement)

- p. 30 - Secret professionnel et transmission d'informations : quels enjeux pour l'accompagnement des personnes ?
- p. 31 - Réforme de la protection juridique des majeurs : conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge
- p. 32 - Repères pour mieux comprendre le secteur social et médico-social

- p. 33** - Comprendre et s'approprier la loi du 5 mars 2016 en protection de l'enfance
- p. 34** - Le dossier de la personne accompagnée
- p. 35** - Comprendre et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles

05 LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (en intra uniquement)

- p. 37** - La « bienveillance » dans les pratiques professionnelles
- p. 38** - L'observation en protection de l'enfance : outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille
- p. 39** - L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles
- p. 40** - Éthique d'une écriture professionnelle
- p. 41** - Les archives de l'action sociale
- p. 42** - La dimension territoriale dans les pratiques socio-éducatives
- p. 43** - Quel projet pour l'accueil temporaire dans les établissements pour enfants et adultes en situation de handicap ?
- p. 44** - Du sanitaire au médico-social : du soin au « prendre soin »

06 ACCOMPAGNEMENT ET RELATION AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES (en intra uniquement)

- p. 46** - Les personnels généraux et administratifs : acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies
- p. 47** - Les conduites à risque à l'adolescence : les comprendre pour mieux les prendre en charge
- p. 48** - Éthique de l'accompagnant
- p. 49** - Accompagner la personne en situation de polyhandicap
- p. 50** - Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : comment accompagner droits et désir ?
- p. 51** - Parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- p. 52** - Accompagnement éducatif et diversité culturelle
- p. 53** - Le vieillissement des personnes en situation de handicap

07 ÉVALUATION ET QUALITÉ

- p. 55** - Conduire en intra une démarche d'évaluation interne avec l'outil ARSENE
- p. 57** - Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe





MOIS	FORMATIONS PROPOSÉES
Mars	> Le référent, coordinateur et garant du projet personnalisé : 11 & 12 mars > <i>page 26</i>
Mai	> Démarche inclusive : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques : 14 mai > <i>page 21</i>
Juin	> La fonction de coordination d'équipe : 26 & 27 juin > <i>page 27</i>
Septembre	> L'accessibilité des supports et des documents : 3, 4, 24 et 25 septembre > <i>pages 22-23</i>
Octobre	> Pour une écriture vivante de la rencontre : 4 octobre > <i>page 12</i>
Novembre	> La participation des personnes accompagnées : 18 & 19 novembre > <i>page 28</i> > Littérature et travail socio-éducatif : que peut apporter la fiction aux pratiques professionnelles ? : 26 novembre > <i>page 11</i> > Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS (journée 1) : 29 novembre > <i>page 25</i>
Décembre	> Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles : 2 décembre > <i>page 24</i> > Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS (journée 2) : 6 décembre > <i>page 25</i> > « Décloisonnons ! Décloisonnez ! »... Le partenariat et le réseau au secours des pratiques : 13 décembre > <i>page 14</i> > La fabuleuse histoire de la famille : intimité et complexité : 19 décembre > <i>page 13</i>

01

LES CONFÉRENCES-CAFÉ-DÉBATS DU CREAI

CES CONFÉRENCES PEUVENT SE RÉALISER ÉGALEMENT EN INTRA AU SEIN DE VOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR DAVANTAGE D'INFORMATIONS.

Littérature et travail socio-éducatif : que peut apporter la fiction aux pratiques professionnelles ? **11**

Pour une écriture vivante de la rencontre **12**

La fabuleuse histoire de la famille : intimité et complexité **13**

« Décloisonnons ! Décloisonnez ! »...
Le partenariat et le réseau au secours des pratiques **14**

TARIFS CONFÉRENCE-CAFÉ-DÉBAT **15**

Depuis 2017, le CREAI Centre-Val de Loire propose un cycle de conférences-café-débats de 4 heures programmé dans le catalogue.

Il s'agit de proposer le point de vue d'un intervenant à partir d'un thème spécifique (conférence), dans un espace convivial (café-rencontres), puis d'envisager un espace de questions-réponses et/ou un échange collectif de type débat.

Ces conférences-café-débats se déroulent au CREAI Centre-Val de Loire, à la date indiquée et entre 9 h et 13 h.

Elles peuvent également se réaliser en intra au sein de vos établissements et services.

LITTÉRATURE ET TRAVAIL SOCIO-ÉDUCATIF : QUE PEUT APPORTER LA FICTION AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES ?

26
NOV.
2019

Au CREAI :
35, avenue de Paris
45000 Orléans
9h > 13h



CONFÉRENCIER

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur
en travail social, titulaire d'un DESS
en sciences de l'éducation et de la
formation, docteur en sciences
humaines

Face à la « montée en puissance » des sciences sociales et des sciences humaines, la littérature fait résistance par ce qu'elle dit des réalités de société. Elle offre d'autres lectures du réel que celles proposées de façon prédominante par les techniques et les sciences.

Dans les secteurs social, médico-social et de la santé, on pense tout de suite, bien sûr, à la mise en œuvre des ateliers d'écriture (jusqu'à leur théorisation par Bernard Cadoux auprès de patients psychotiques). Mais ce n'est là qu'une des perspectives offertes par la littérature.

Comment partager et utiliser les fictions dans nos pratiques professionnelles d'accompagnement ? En quoi et comment la fiction peut modifier, influencer nos regards sur le monde ? Comment à une époque donnée « fabriquer »-t-on par la littérature une certaine vision du monde ? Comment ce contact régulier avec la lecture et la critique littéraire permet-il de reprendre une certaine forme d'indépendance de la « pensée » ?

À partir d'exemples concrets, d'un tour d'horizon rapide des pistes actuelles de recherche en littérature et de vos pratiques (et désirs) de lecture, nous essaierons d'explorer quelques pistes possibles de réponse à ces questions.

04
OCT.
2019

POUR UNE ÉCRITURE VIVANTE DE LA RENCONTRE

Au CREAI :
35, avenue de Paris
45000 Orléans
9h > 13h



CONFÉRENCIÈRE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie

Écrire oblige à se poser. Souvent ressenti comme chronophage par les professionnels de l'accompagnement, le temps de l'écriture empiète sur le temps partagé. Elle extrait le professionnel du cœur de son métier, la rencontre, et finalement constitue une activité à part, hors du réel, hors du vivant.

Pourtant, qu'est-ce qu'écrire sinon raconter ce réel ?

Revisité, organisé par un écrivain qui met en mouvement sa pensée, l'écrit permet d'éclaircir son propre point de vue. Loin de l'idée que la fixité du texte fige, voire assigne la personne accompagnée, le récit représente une forme d'expression subjective. Le texte produit invite à l'échange, à la discussion, ouvrant à l'intersubjectivité inhérente aux hommes.

L'écriture crée ainsi cet espace d'expression, reflet du vivant de la rencontre, des émotions qu'elle suscite, des échos qu'elle produit en chacun et des questionnements qui conduisent à la mise en sens de l'accompagnement de l'autre.

19
DÉC.
2019

LA FABULEUSE HISTOIRE DE LA FAMILLE : INTIMITÉ ET COMPLEXITÉ

Au CREAL :
35, avenue de Paris
45000 Orléans
9h > 13h



CONFÉRENCIER

Christophe LECOMTE, éducateur
spécialisé, formateur en travail social,
conseiller technique au CREAL
Centre-Val de Loire, titulaire
d'une maîtrise en psychosociologie
et certifié en sociologie clinique

**Tout fout l'camp ma brave dame !!
Et, en temps de crise structurelle, la famille
contemporaine occidentale et libérale n'est pas
épargnée... Pourtant, de fait, si elle se fragilise,
si elle se liquéfie, elle résiste, s'individualise, se
réinvente, gagne en liberté et tente parfois de se
frayer un chemin vers la complexité.**

Les professionnels du secteur médico-social ont une récente histoire avec les familles et en particulier avec les parents des enfants accompagnés. Le législateur les invite ainsi depuis plusieurs années à suppléer, coopérer, co-éduquer, co-construire...

Avant de regarder ce qui se déroule chez les autres, je vous invite à regarder ce qui se déroule chez chacun d'entre nous, la dimension de la famille contemporaine nous conduisant nécessairement à revisiter nos pratiques et à questionner notre intimité, nous qui sommes enfants de parents et, parfois, parents d'enfant(s). Il s'agit dès lors, entre autres, de nos représentations, nos projections, nos identifications, nos propres victoires, nos propres douleurs, nos propres échecs... et de notre capacité à rencontrer le semblable, la différence, la vulnérabilité et, parfois, l'impensable.

Nous formulons ainsi l'hypothèse selon laquelle le travail social trouve son efficacité dans un croisement d'histoires, intimes et complexes.

Entre la tyrannie du modèle libéral, la réorganisation du couple et la nouvelle place (centrale) de l'enfant, nous appréhenderons également, au-delà d'une approche sociohistorique indispensable, l'émergence du concept de parentalité, partielle, car toutes sont partielles et être parent demeure une aventure pour chacune et chacun d'entre nous...

On fait c'qu'on peut ma brave dame !!

13
DÉC.
2019

« DÉCLOISONNONS ! DÉCLOISONNEZ ! »...

Le partenariat et le réseau
au secours des pratiques

Au CREAI :
35, avenue de Paris
45000 Orléans
9h > 13h



CONFÉRENCIER

Thierry TOURTE, éducateur spécialisé,
formateur en travail social,
docteur en sociologie – travail social

Thierry Tourte vous propose également, en inter comme en intra, une conférence ou journée(s) de formation sur le thème :

« L'usage du numérique en travail médico-social ».
Merci de nous contacter pour toute information complémentaire.

Décloisonnement des structures, décloisonnement des pratiques, le décloisonnement est à la mode ! Transversalité et modularité des parcours des usagers constituent depuis quelque temps les nouveaux paradigmes d'intervention des travailleurs sociaux et médico-sociaux.

Cette invitation à l'ouverture se heurte toutefois de façon étonnante à un cloisonnement marqué des fonctionnements institutionnels où le sens des interventions est souvent suppléé par un empilement parfois caricatural des protocoles et des procédures. À l'heure où il devient nécessaire de rédiger et de faire valider un projet pour un simple pique-nique (*sic*), le risque est grand de sacrifier la prise de risque inhérente à toute action médico-sociale aux logiques d'ouverture des parapluies.

Pour les professionnels, l'enjeu est de survivre à un tel paradoxe. Comment en effet demeurer des bricoleurs de sens, des enchanteurs du quotidien, des faiseurs de liens, des empêcheurs de penser en rond ?

La mise en œuvre raisonnée et astucieuse du partenariat (outil formel de décloisonnement) et du réseau (outil informel de mise en sens du décloisonnement) constitue une réponse possible et s'invitera au cœur de nos échanges... délibérément décloisonnés.

TARIFS CONFÉRENCE-CAFÉ-DÉBAT

CONFÉRENCE-CAFÉ-DÉBAT	Contribuants au CREAI	Non-contribuants au CREAI
Tarifs institution	30 €	50 €

CONFÉRENCE-CAFÉ-DÉBAT	Étudiants	
Tarif individuel	10 €	

02

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Équipes de l'accompagnement **17**

Équipes d'encadrement **18**

Les intervenants du CREAL Centre-Val de Loire
en analyse des pratiques **19**

Depuis plusieurs années, le CREAL Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.

Cette activité est actuellement en pleine expansion.

Afin de répondre au mieux aux demandes actuelles des ESMS, il a récemment adapté son offre : contenus, intervenants, tarifs...

Tarifs : nous contacter pour davantage d'informations.

ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Analyse des pratiques professionnelles

L'analyse des pratiques est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.

Elle repose donc sur :

- > un questionnement éthique, en favorisant la mise en mots de sa pratique professionnelle ;
- > un travail d'analyse centré sur des situations ou des thématiques concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;
- > un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;
- > une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social ;
- > une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques sont systématiquement titulaires de diplômes des secteurs médico-social et/ou sanitaire (formations initiales d'éducateurs spécialisés ou de psychologues cliniciens), formateurs en travail social (intervenants en formations initiale et continue) et titulaires de diplômes et titres universitaires : psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, philosophie...

Toutes et tous possèdent une longue et solide expérience dans le cadre de l'analyse des pratiques professionnelles.

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs permet ainsi aux directions d'établissement et de service de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions...), quel que soit leur champ d'intervention.

Nous demeurons à l'entière disposition des équipes de direction pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissement et de service, et ce en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

Des espaces d'échange et de réflexion permettent également aux intervenants de l'équipe CREAI de partager leurs pratiques.

Blandine Gaillard, assistante administrative, et **Christophe Lecomte**, conseiller technique et coordinateur de la formation continue, se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée.

ÉQUIPES D'ENCADREMENT

Groupe d'analyse des pratiques à l'intention des cadres intermédiaires des ESMS

Les cadres intermédiaires des ESMS sont soumis à des contraintes et des injonctions qui peuvent mettre à mal la manière dont ils conçoivent leur posture professionnelle au regard d'une éthique de la relation.

Aux prises avec des enjeux de pouvoir à différents niveaux, ils n'ont que peu d'espaces libres pour échanger sur leurs ressentis. En effet, ces professionnels, qui occupent des postes à responsabilité, sont attendus tant par leur hiérarchie que du côté des équipes qu'ils « managent » ou accompagnent, les attentes des uns et des autres se situant à des endroits bien différents, voire parfois opposés.

Dans ce contexte, construire une posture juste s'avère pour le moins complexe.



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, chef de service, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



PUBLIC

Cadres intermédiaires du secteur médico-social



Le groupe d'analyse des pratiques proposé représente un espace dédié à l'expression de ces ressentis et au partage d'expériences.

En cela, il est déjà une première réponse à l'isolement de ces professionnels de l'entre-deux, à leur sentiment quelquefois aigu de solitude. L'objectif en est majeur autant qu'humble : permettre à chacun, à partir des questions qui se posent en termes de posture, de réfléchir ensemble à ce qui se joue dans les modes relationnels auxquels ils sont confrontés.

Des thématiques telles que les dynamiques de groupe ou les enjeux de pouvoir dans la relation, entre autres, pourront servir de supports aux discussions afin d'en comprendre mieux les ressorts et d'envisager collectivement des hypothèses d'actions au regard des problématiques dégagées et des contextes présentés.

Nous proposons de constituer un groupe en inter, c'est-à-dire réunissant des cadres intermédiaires de différents ESMS. Ce groupe se réunira dès avril 2019 et se retrouvera une fois par trimestre : quatre séances de travail d'une demi-journée (3h).

Les séances suivantes seront convenues en groupe. En fonction des demandes particulières et des attendus du groupe, ce travail peut se dérouler sur une année ou se prolonger.

Enfin, depuis 2016, sachez que le CREAL propose également **un accompagnement et une analyse personnalisée de la pratique professionnelle d'encadrement.**

Nous contacter pour davantage d'informations.

LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE EN ANALYSE DES PRATIQUES

Nous demeurons à l'entière disposition des équipes de direction pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissement et de service, et ce en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

CHOPLIN Jacki	Éducateur Formateur en travail social Titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation Docteur en sciences humaines
GUILLAUME Régine	Éducatrice spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique
LECHAT Ghislain	Psychologue du développement, de l'éducation et du handicap Formateur en travail social
LECOMTE Christophe	Éducateur spécialisé Formateur en travail social Conseiller technique au CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'une maîtrise en psychosociologie et certifié en sociologie clinique
LEROY Fabienne	Psychologue clinicienne Formatrice en travail social Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation et d'un DESS de psychopathologie clinique Certifiée en thérapie familiale systémique
PRIZAC Christine	Éducatrice spécialisée Formatrice en travail social Titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale Conseillère conjugale
ROBICHON Caroline	Éducatrice spécialisée Chef de service Formatrice en travail social Titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie
ROMEYER-DHERBEY Vincent	Formateur en travail social Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un diplôme d'État d'ingénierie sociale
TOURTE Thierry	Éducateur spécialisé Formateur en travail social Docteur en sociologie – travail social
TROUX-CLÉMENT Valérie	Assistante de service social Formatrice en travail social Experte auprès des tribunaux

03

PARCOURS ET INCLUSION : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTER (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS LES LOCAUX DU CREAI ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS) OU EN INTRA (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

Démarche inclusive : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques	21
L'accessibilité des supports et des documents	22
Entre réseau et partenariat : repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles	24
Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS	25
Le référent, coordinateur et garant du projet personnalisé	26
La fonction de coordination d'équipe	27
La participation des personnes accompagnées	28

DÉMARCHE INCLUSIVE : nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques

En intra, et en inter le

14
MAI
2019

Le secteur social et médico-social vit de fortes évolutions. La démarche « Une réponse accompagnée pour tous » laisse progressivement la place à une nouvelle ère, celle des transformations organisationnelles en profondeur, impactant les modalités d'accompagnement des personnes.

Avec un certain nombre de lois, rapports, missions, se sont ouverts de nombreux chantiers, qui entament une phase décisive dans la construction et la mise en œuvre de réponses coordonnées (dispositifs, plateformes, PCPE), dans la mise en place des volets consacrés au handicap psychique, au polyhandicap, au logement inclusif des personnes handicapées... Sont ainsi à repenser les pratiques et les postures professionnelles.

Cette multiplication des travaux d'aide à la transformation des organisations rend parfois difficile la lisibilité du sens de l'action globale. Les professionnels peuvent s'y perdre. Or, ils sont amenés à amorcer un virage structurel qui va les conduire à revisiter les organisations, développer les coordinations, faire évoluer les cultures et pratiques professionnelles.



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du CREAL Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un DESS en sciences politiques



OBJECTIFS

- > Actualiser sa connaissance du cadre législatif et réglementaire pour appréhender les enjeux en termes d'évolutions du secteur social et médico-social
- > Interroger le sens de ces évolutions, leur impact sur ses pratiques
- > Penser ses savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les nouvelles modalités d'accompagnement des personnes, dans des démarches de parcours
- > Prendre en compte des approches interdisciplinaires construites sur des logiques de partenariats et de réseaux

CONTENU

- > Panorama des évolutions actuelles : appréhension d'une réforme systémique pour le secteur :
 - Loi 2005 ; rapport Piveteau ; Une réponse accompagnée pour tous ; loi de modernisation de notre système de santé ; Serafin ; décret sur l'évolution des agréments ; dispositifs ; PCPE ; aide aux aidants...
 - Définition de notions : institution ; désinstitutionnalisation ; inclusion ; situations complexes...
- > Conséquences de ces évolutions :
 - Les missions des établissements et services : prendre en charge des personnes aux situations complexes / proposer des accompagnements inclusifs
 - Les projets institutionnels et les modalités d'accompagnement des personnes
 - Les organisations : « penser dispositif »
 - Les pratiques professionnelles : mobiliser les ressources du territoire et des personnes
 - Les postures : changer de regard ?
 - L'accompagnement des professionnels dans ces évolutions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants

L'ACCESSIBILITÉ DES SUPPORTS ET DES DOCUMENTS

Cette formation vous est présentée dans le cadre d'un partenariat entre le pôle études et formation de l'Institut Les Cent Arpents et le CREAI Centre-Val de Loire.

L'article 9 de la Convention des Nations unies relative au droit des personnes en situation de handicap affirme que celles-ci doivent recevoir des informations accessibles. Nos supports d'information n'échappent pas à cette règle. Il n'est pas rare d'être confronté à une affiche, un document écrit contenant un très grand nombre de données le rendant difficilement visible, lisible, compréhensible. Comment alors répondre à cette injonction d'accessibilité renforcée par la loi handicap ?

Neuf partenaires européens se sont réunis en 2009 pour travailler sur un projet d'inclusion visant à rendre l'information facile à lire et à comprendre. Le format européen FALC (« facile à lire et à comprendre ») était né. Il offre aux professionnels et aux personnes en situation de handicap des règles communes pour adapter les supports d'information, qu'ils soient écrits, électroniques, audio ou vidéo.

La formation permet de s'interroger sur la notion d'accessibilité de l'information tout en proposant la découverte du format FALC. Elle s'adresse aux professionnels mais également aux personnes accompagnées dans une démarche réflexive visant à faciliter la compréhension et la communication.

*Objectifs, contenu et modalités
pédagogiques page suivante.*

OBJECTIFS

- > Appréhender les notions d'accessibilité et de droit à la compensation, les mécanismes propres au repérage dans l'environnement et au déchiffrement d'une information
- > Concevoir un cahier des charges technique et pédagogique selon la nature d'un projet et de son environnement
- > Mettre en œuvre une démarche de conception et de validation de supports accessibles au sein de l'environnement

CONTENU

2 premiers jours (professionnels)

- > L'accessibilité, le droit à l'inclusion et à la compensation (loi handicap)
- > Les différents modes d'information, de communication
- > La perception de l'espace et du temps
- > Les lois fondamentales liées à la vision de l'espace, du temps (et du mouvement)
- > Les conditions de visibilité et d'accessibilité, le format européen FALC
- > Les outils informatiques : les formats d'enregistrement et d'image, les polices de caractères, le concept WYSIWYG, les principaux logiciels de création
- > Les règles de lisibilité du contenu
- > Les étapes de la conception : donner du sens, choisir le support approprié, élaborer le cahier des charges
- > Les étapes de la validation, le travail de lien entre les acteurs (professionnels, personnes accompagnées)
- > La conception du projet, sa présentation et son explicitation à l'environnement dans une recherche d'avis critiques

2 derniers jours

(professionnels et personnes accompagnées)

- > L'élaboration du projet final avec les personnes accompagnées présentes
- > La répartition des tâches à réaliser en associant professionnel et personne accompagnée
- > La réalisation du projet grâce aux outils informatiques
- > La mise en œuvre dans l'établissement d'un groupe de réflexion autour de l'accessibilité de l'information
- > Les moyens techniques nécessaires, les centres ressources, le travail en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apport d'informations générales et théoriques
- > Présentation et analyse de documents accessibles
- > Exercices pratiques avec les outils informatiques mis à disposition
- > Recherche de données sur les sites spécialisés et les banques de données mises à disposition
- > Réalisation d'un support au format « facile à lire et à comprendre » (FALC)



FORMATEUR

Benoît JANVIER, ergothérapeute, spécialisations en intégration sensorielle, NTIC, travail et handicap, formateur, enseignant, responsable du pôle études et formation de l'Institut Les Cent Arpents



PUBLIC

Formation ouverte aux professionnels du secteur médico-social et à leurs personnes accompagnées (lors des 2 dernières journées)

Prérequis : Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte



ENTRE RÉSEAU ET PARTENARIAT :

repères et mises en sens
pour un décloisonnement
des pratiques professionnelles

En intra, et en inter le

02
DÉC.
2019

L'emploi récurrent du terme « réseau » dans des domaines variés questionne la portée et l'étendue d'un phénomène qui élèverait le réseau au rang de structure déterminante de la société contemporaine.

Le travail social n'échappe pas à ce mouvement et est régulièrement traversé par des incitations, voire des injonctions, à travailler en réseau, au point de présenter cette démarche comme un référentiel de l'action sociale visant une prise en compte interdisciplinaire et complémentaire de la situation des usagers.

Dans le même temps, la complexité des problématiques rencontrées engage régulièrement les professionnels dans des dynamiques de coopération inter-institutionnelles. Partenariat et travail en réseau constituent de fait deux outils efficaces dans une approche concertée des situations.



FORMATEUR

Thierry TOURTE, éducateur spécialisé,
formateur en travail social,
docteur en sociologie – travail social



PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant
dans un établissement ou service social
ou médico-social

OBJECTIFS

- > Repérer les différences entre travail en réseau et partenariat
- > Appréhender les enjeux des actions interprofessionnelles et interinstitutionnelles autour de l'utilisateur et avec lui
- > Réfléchir sur l'intérêt d'une démarche de conceptualisation des démarches de réseau et de partenariat préalable à leur mise en œuvre

CONTENU

- > Définition du réseau et du partenariat
 - Approche historique des termes « réseau » et « partenariat »
 - Place du réseau et du partenariat dans les textes régissant l'action sociale et médico-sociale
 - Déclinaisons du travail en réseau
- > Les enjeux du travail en réseau et du partenariat
 - Complémentarité du réseau et du partenariat
 - Travail en réseau et travail de réseau
 - Enjeux des relations formelles et informelles
 - Réseau et contournement des dispositions institutionnelles
 - Travail en réseau et partenariat dans l'approche des situations complexes
- > La place de l'utilisateur dans le travail en réseau et le partenariat
 - Articulation entre partenariat, travail en réseau et réseau de l'utilisateur
 - Implications de l'utilisateur dans les démarches de réseau et de partenariat
 - Circulation des informations dans le réseau et auprès des partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges à partir de situations professionnelles

Thierry Tourte vous propose également, en inter comme en intra, une conférence ou journée(s) de formation sur le thème :

« L'usage du numérique en travail médico-social ».

Merci de nous contacter pour toute information complémentaire.

MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ESMS

En intra, et en inter les

29 NOV.
&
06 DÉC.
2019

Les parents n'élèvent jamais seuls leurs enfants et les enfants partagent leur temps, dès le plus jeune âge, entre famille élargie, crèche, assistante maternelle, école, etc.

Dès lors qu'une place est donnée aux parents dans l'institution, les lois se succèdent et la terminologie évolue : suppléance familiale, co-éducation, collaboration, coopération, co-construction... Le sens des mots est fondamental et la terminologie désigne progressivement une façon de « faire ensemble », ce qui signe une véritable révolution culturelle et sociologique.

Les institutions ont donc dû repenser leurs modalités de coopération avec les familles : outils de communication, espaces de rencontre formels et informels... Entre représentations, préjugés, diversité des positionnements, expériences novatrices et difficultés à collaborer, de nombreuses questions se posent alors concernant les pratiques quotidiennes des professionnels.



FORMATEUR

Christophe LECOMTE, éducateur spécialisé, formateur en travail social, conseiller technique au CREA Centre-Val de Loire, titulaire d'une maîtrise en psychosociologie et certifié en sociologie clinique



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- > Appréhender les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale : entre intimité, complexité et représentations
- > Identifier et appréhender les trois axes de la parentalité et les mettre en lien avec les dimensions du handicap, de l'évaluation, de l'accompagnement et de la co-éducation
- > Réfléchir aux modalités de coopération avec les familles : dimensions sociohistoriques et terminologiques, enjeux des représentations, partage de l'action éducative, stratégies de co-éducation, suppléance familiale, nouvelles modalités d'accompagnement en ESMS, coopération entre aidants dans le champ du handicap
- > Croiser les regards et échanger sur les pratiques

CONTENU

- > La famille occidentale dans son contexte sociohistorique
- > Les trois axes de la parentalité (sensibilisation)
- > Les modalités de coopération avec les familles : approches sociohistoriques et terminologiques
- > La démarche de co-éducation en ESMS
- > Les enjeux en termes de représentation et de positionnement
- > Le partage de l'action éducative entre familles et professionnels : outils, espaces...
- > Les modalités de coopération entre aidants dans le champ du handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Pédagogie interactive et échanges à partir des pratiques et des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie

Depuis 2016, le CREA accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS. Nous contacter pour davantage d'informations.

LE RÉFÉRENT, COORDINATEUR ET GARANT DU PROJET PERSONNALISÉ

En intra, et en inter les

11&12
MARS
2019

Le terme de « projet personnalisé » qualifie aujourd'hui une démarche volontariste de co-construction du projet entre la personne accompagnée/accueillie (et son représentant légal) et les équipes professionnelles. Il témoigne de la prise en compte des attentes de la personne et d'une recherche de cohésion et de cohérence dans les réponses apportées par les différents professionnels de l'équipe mais également par les intervenants extérieurs. Le « référent » est un professionnel qui assure la coordination de ce projet personnalisé. Interlocuteur privilégié des « parties prenantes » du projet, il veille au déroulement des différentes phases et à la cohérence des interventions. À partir de l'expérience des participants, ce stage de deux jours se donne pour objectif principal de positionner les activités à conduire dans le cadre de cette mission, d'identifier et d'acquérir les compétences nécessaires et de travailler sur les enjeux de cette « place singulière » que doit tenir le professionnel.

OBJECTIFS :

Permettre aux participants :

- > de clarifier et formaliser les compétences acquises et de repérer celles à acquérir
- > d'acquérir des savoir-faire et des connaissances complémentaires
- > de réfléchir en groupe à l'amélioration des pratiques de coordination du projet personnalisé au moyen d'études de situations

CONTENU

Attentes et « état des lieux » des pratiques des professionnels (expérience, savoir-faire, connaissance, questionnements).

Le référent comme coordinateur et garant du PP :

- > Le PP
 - Repères historiques et juridiques
 - Penser et mettre en place le projet personnalisé (référence : RBPP, les attentes de la personne et le projet personnalisé, ANESM, décembre 2008)
- > Le référent du projet personnalisé
 - Les différentes fonctions et activités du référent
 - Positionnement et posture
 - Enjeux par rapport à la personne accompagnée, à la famille, aux partenaires, à l'encadrement

Étude de situations concrètes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports méthodologiques et théoriques
- > Démarche participative et coopérative
- > Études de situations concrètes
- > Remise de documents



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE

En intra, et en inter les

26&27
JUN
2019

Les objectifs de la formation sont, d'une part, d'apporter une connaissance théorique précise concernant cette nouvelle fonction de coordination qui imprègne de plus en plus les organisations, et, d'autre part, de permettre aux professionnels de ces établissements de s'approprier les enjeux et les modalités d'application de cette fonction de manière concrète, et selon les orientations spécifiques voulues par chacun des deux établissements.

OBJECTIFS

- > Comprendre dans sa globalité les enjeux de la coordination dans les établissements et services aujourd'hui
- > Se doter d'un cadre théorique d'approche et d'outils pertinents pour coordonner une équipe
- > Formaliser ses acquis et ses compétences en matière de coordination

CONTENU

- > État des lieux des connaissances des pratiques et des représentations en matière de coordination
- > Enjeux de la coordination dans les établissements médico-sociaux – le cadre juridique – les recommandations des bonnes pratiques – les trois niveaux de coordination dans un ESMS – les domaines de la coordination (l'équipe pluriprofessionnelle, les approches pluridisciplinaires, les partenaires et la coordination des acteurs extérieurs)
- > Approche théorique et réflexive de la « mission de coordination » : Que signifie le terme « coordonner » ? Les différents mécanismes de coordination dans une organisation de travail (référence : Mintzberg) et les enjeux des frontières professionnelles dans la coordination. Comment comprendre les différences entre « coordonner », « coopérer » et « collaborer » ?
- > Identification des postures professionnelles à tenir et des outils à mobiliser

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
- > Remise de documents et d'une bibliographie adaptée
- > Illustration à partir d'exemples concrets



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

En intra, et en inter les

18&19
NOV.
2019

Un certain nombre de lois récentes ont introduit un changement radical dans la façon de penser la place et d'aborder les besoins et attentes des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, ces personnes souhaitent être incluses dans la société et voir leur pouvoir d'agir respecté et pris en compte. La participation des personnes accompagnées/accueillies devient un enjeu pour les professionnels et les établissements et structures. Ce stage de deux jours a pour finalité de vous permettre de faire évoluer vos pratiques dans le cadre d'une réflexion collective et par des apports méthodologiques et théoriques.

OBJECTIFS

Permettre aux participants :

- > de réfléchir sur leurs pratiques professionnelles quant à la participation des personnes accompagnées
- > de mieux appréhender le cadre juridique et les buts visés par la participation
- > d'accompagner la construction d'une posture professionnelle visant à faciliter l'expression, la communication et l'exercice de la citoyenneté des personnes

CONTENU

- > Qu'est-ce que la participation ?
 - Valeurs et buts recherchés, la question de la participation dans la société
 - Les « champs » de la participation
 - Les quatre « niveaux » de la participation institutionnelle et les freins à cette participation : quels leviers utiliser ?

- > Les cadres juridiques de la participation des personnes accompagnées
 - La loi du 2 janvier 2002
 - La loi du 11 février 2005
 - La loi du 5 mars 2007 (pour la protection de l'enfance)
 - Le décret du 20 mars 2009
- > La participation à la vie et au fonctionnement de l'établissement ou du service
 - Rappels sur les « sept outils » : charte des droits et libertés, le règlement de fonctionnement, le livret d'accueil, le contrat de séjour ou le DIPC, le projet d'établissement ou de service, les instances de participation : le CVS, les groupes de parole..., la personne qualifiée en cas de conflit
 - Comment utiliser ces outils dans l'accompagnement au quotidien ?
- > Faciliter l'expression, la communication, la participation et l'exercice de la citoyenneté dans un souci de bientraitance et de recherche de qualité de vie
 - La participation de la personne tout au long de la démarche du projet personnalisé : les phases successives, posture et positionnement professionnels. Comment encourager le rôle actif de la personne et prévoir des « cadres facilitants »
 - La recherche de la qualité de vie dans un souci de bientraitance : soutenir les potentialités d'expression et de compréhension des personnes, accompagner les personnes dans la compréhension de leur environnement, dans l'expression de leurs choix et préférences
 - Comment développer d'autres formes de participation au fonctionnement de l'établissement et permettre leur participation à la vie de la cité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive et participative
- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Étude de « situations-problèmes » apportées par les participants
- > Remise de documents



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



04

LE DROIT ET LES PRATIQUES

*FORMATIONS PROPOSÉES UNIQUEMENT EN INTRA.
AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS
D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS
D'UN MÊME TERRITOIRE.*

Secret professionnel et transmission d'informations :
quels enjeux pour l'accompagnement des personnes ? **30**

Réforme de la protection juridique des majeurs :
conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise
en charge **31**

Repères pour mieux comprendre le secteur social
et médico-social **32**

Comprendre et s'approprier la loi du 5 mars 2016
en protection de l'enfance **33**

Le dossier de la personne accompagnée **34**

Comprendre et s'approprier les recommandations
de bonnes pratiques professionnelles **35**

SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS :

quels enjeux dans l'accompagnement des personnes ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Être soumis au secret professionnel ou à la discrétion professionnelle confère aux travailleurs sociaux des obligations particulières et évolutives selon les lois qui, à ce sujet, se succèdent et parfois s'annulent. Le défaut de lisibilité, de clarté sur ces questions amène chacun à des postures oscillant entre frilosité, résistance à dire dans une loyauté revendiquée aux personnes accompagnées et devoir de divulguer, de témoigner, de partager, également nécessaire à ces mêmes personnes bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement.

L'enjeu de cette journée est de tenter d'éclaircir les orientations légales complexes, dans leurs évolutions, de les confronter aux problématiques rencontrées concrètement dans l'exercice des fonctions inhérentes au travail social afin d'identifier des repères permettant de sortir du dilemme : dire ou taire. Notre fil conducteur sera de se poser la question à partir des règles de droit, de la mission et de l'éthique professionnelles, des enjeux et des risques pour chacun de dire ou de taire. Il sera dès lors nécessaire de se pencher sur les modalités de transmission à mettre en œuvre.

OBJECTIFS

- > Actualiser ses connaissances au niveau des lois encadrant le secret professionnel pour pouvoir se positionner
- > Réfléchir aux enjeux pour chacun, professionnels et personnes accompagnées, de transmettre des informations
- > Discriminer les différents types d'informations susceptibles de devoir être transmises pour en hiérarchiser les niveaux d'importance
- > Acquérir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment

CONTENU

- > Principes législatifs à partir des lois de 2002 et de 2016 (Loi santé)
- > Les différents types d'informations, leurs sources, la confidentialité
- > Le principe de loyauté et la nécessité de protéger : notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Échanges à partir des principes posés, des notions théoriques et des situations rencontrées par les participants



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social



RÉFORME DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS :

conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Le système de protection juridique des majeurs a été réformé par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, cette loi procède à une refonte complète des règles applicables à la protection juridique des personnes majeures.

Plus de dix ans après la mise en œuvre de cette réforme, il apparaît souvent compliqué de cerner les domaines de compétences, les obligations et les limites d'intervention des personnes en charge d'une mesure de protection.

Un tour d'horizon des missions, obligations et limites d'intervention des personnes en charge des mesures de protection sera proposé, ainsi que les articulations nécessaires à mener entre ces professionnels et les établissements sociaux et médico-sociaux.

OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de la réforme de la protection juridique des majeurs et les changements induits par la réforme
- > Identifier et comprendre l'organisation des régimes de protection
- > Déterminer les missions des acteurs de la prise en charge en fonction des mesures de protection (MASP, MAJ, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), y compris les mandataires privés et les familles

CONTENU

- > Connaître les dispositions communes à l'ensemble des mesures de protection (droits de la personne protégée, les actes personnels, etc.)
- > Cerner les obligations, le contenu de la mission du mandataire et ses limites en fonction de la mesure de protection concernée
- > Identifier, en fonction de la mesure de protection, ce qui relève de la compétence du majeur, du représentant légal, du travailleur social, du personnel médical
- > Identifier les articulations entre les établissements médico-sociaux et les services et/ou personnes en charge d'une mesure de protection
- > Analyser autour de cas réels l'impact d'une mesure sur l'intéressé, les rapports avec les proches et les tiers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Courts exposés, suivis d'échanges avec les participants
- > Études de situations
- > Appropriation par les stagiaires des textes indispensables et débat autour du document de l'ANESM concernant « la participation de la personne protégée à sa mesure de protection »
- > Fourniture de la documentation nécessaire



FORMATRICE

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en relation avec des personnes âgées, handicapées, vulnérables

REPÈRES POUR MIEUX COMPRENDRE LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

La révision générale des politiques publiques (RGPP) et la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) ont profondément modifié l'organisation et le fonctionnement des institutions du secteur social et médico-social. La loi santé de 2016 y a également contribué.

Ce changement de paysage a amené une rénovation de la planification et de la programmation sociale et médico-sociale (appel à projets, SROMS...).

Dans ce contexte, il apparaît important pour les professionnels du secteur de comprendre dans quel cadre national et régional ils évoluent et de connaître les dispositifs mis en place.

OBJECTIFS

- > Connaître l'organisation administrative actuelle (ARS, DRDJSCS...)
- > Comprendre les relations entre les institutions et les implications pour le secteur (appel à projets, régime d'autorisation, contractualisation...)
- > Identifier l'organisation en région Centre-Val de Loire

CONTENU

- > Les services déconcentrés de l'État (DRDJSCS, DDCS...)
- > Les ARS et la nouvelle organisation du secteur médico-social : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie, projet régional de santé, les nouveaux schémas, les délégations territoriales
- > La réforme de la programmation sociale et médico-sociale
- > L'organisation en région Centre-Val de Loire et les grandes orientations régionales
- > Rôle et missions des agences nationales (ANAP, ANESM)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du CREAI Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un DESS en sciences politiques



PUBLIC

Professionnels éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques des secteurs social, médico-social et sanitaire

COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LA LOI DU 5 MARS 2016 EN PROTECTION DE L'ENFANCE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

La protection de l'enfance est un enjeu majeur et s'articule autour d'un réseau complexe de professionnels, disposant de missions complémentaires, dont les contours ne sont pas toujours clairement définis.

La loi du 5 mars 2016, qui complète et précise la loi de 2007, préconise la nécessaire collaboration entre tous les services œuvrant auprès de l'enfant, et insiste sur la cohérence de son parcours. Dans ce but, elle rappelle et identifie les documents qui doivent être construits pour faciliter cette transversalité, mais également avec l'objectif d'être plus transparent et d'y associer davantage l'enfant et sa famille.



FORMATRICE

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de la loi réformant la protection de l'enfant et les changements de pratiques professionnelles qu'elle induit
- > Identifier le champ des professionnels et des personnes civiles qui peuvent participer à l'élaboration et à la mise en place du projet pour l'enfant et préciser le rôle du référent
- > S'approprier les outils institutionnels : projet pour l'enfant (PPE), document individuel de prise en charge, contrat d'accueil

CONTENU

- > Les enjeux de cette loi et de ses décrets d'application
- > Les modalités de collaboration entre les services sociaux, médico-sociaux, et les personnes civiles
- > La collaboration dans le cadre du secret professionnel et du respect de la vie privée des usagers
- > Les outils pour observer et transmettre
- > L'adhésion et la participation des parents et de l'enfant tout au long du processus d'intervention

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports juridiques
- > Exposés, suivis d'échanges
- > Études de situations

LE DOSSIER DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Au fil du temps, des pratiques évolutives de l'accompagnement, des lois encadrant le champ du travail social et médico-social, et en particulier la loi du 2 janvier 2002, les écrits constitutifs du dossier des bénéficiaires des dispositifs d'accueil et d'accompagnement ont considérablement été revisités. En effet, l'accès pour chacun à son dossier réaffirmé, chaque institution se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'en réinterroger l'organisation, de penser les protocoles d'accès et, en amont, de s'intéresser à ses pratiques d'écriture et aux modalités de partage des textes produits.

Désormais, chaque dossier doit revêtir une forme institutionnelle semblable et unique. Il devient dès lors nécessaire de penser cet outil certes du côté de la personne accompagnée susceptible de le consulter, mais aussi comme un élément constitutif de l'image institutionnelle. En outre, il représente un objet commun aux différents professionnels, qui, de ce fait, devra répondre aux besoins singuliers de chacun dans la réalisation de sa tâche, mais aussi du collectif.

OBJECTIFS

- > Réactualiser sa connaissance du cadre législatif pour mieux appréhender les enjeux en termes d'écriture, d'organisation du dossier et de modalités d'accès
- > Réinterroger le sens de ses pratiques au regard de cette compréhension pour l'ajuster à sa mission : judiciaire, contractuelle, de soins...

CONTENU

- > L'évolution du dossier de la personne, et des écrits le constituant, au fil du temps, des lois, des pratiques d'accompagnement
- > La place de la personne accompagnée dans les écrits la concernant au regard de la loi dans une posture d'accompagnement
- > Les enjeux du dossier de la personne : entre outil de travail interne, pluriprofessionnel, et support d'accompagnement
- > La consultation de son dossier, comment accompagner ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social



COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Depuis 2008, de nombreuses recommandations ont été publiées par l'ANESM. Or, celles-ci sont souvent méconnues des professionnels ; nous proposons ici aux professionnels de l'encadrement et de l'accompagnement de se les approprier. Cette formation vise donc à comprendre les modalités de réalisation, les modalités d'appropriation des recommandations et de transposition dans son établissement ou service.

OBJECTIFS

- > Comprendre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (objet, modalités d'élaboration, enjeux)
- > S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour les diffuser et les intégrer à la stratégie de la structure
- > Acquérir des clés de lecture et d'analyse des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, en lien avec les enjeux des politiques sociales, les besoins des personnes accompagnées et les pratiques professionnelles à l'œuvre et en évolution

CONTENU

- > Les enjeux des recommandations
- > Les modalités d'appropriation et de diffusion des RBPP au sein des établissements et services
- > L'écriture des documents institutionnels
- > L'application des RBPP dans les pratiques du quotidien

À noter, cette formation ne pourra aborder toutes les recommandations ; aussi seront plus particulièrement étudiées les recommandations transversales de l'ANESM : les attentes de la personne et le projet personnalisé ; concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil ; la bientraitance, définitions et repères ; expression et participation des usagers ; le questionnement éthique, les « comportements-problèmes ».

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges à partir des pratiques
- > Mise en perspective de l'implication de chacun dans la mise en œuvre des RBPP



FORMATRICE

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social

05

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles **37**

L'observation en protection de l'enfance :
outil d'évaluation diagnostique des situations
de vie des enfants et de leur famille **38**

L'approche systémique comme support au travail
éducatif auprès des familles **39**

Éthique d'une écriture professionnelle **40**

Les archives de l'action sociale **41**

La dimension territoriale dans les pratiques
socio-éducatives **42**

Quel projet pour l'accueil temporaire dans les
établissements pour enfants et adultes en situation
de handicap ? **43**

Du sanitaire au médico-social : du soin au « prendre soin » **44**

LA « BIENTRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

« Bientraitance », « maltraitance » : que signifient ces termes ? Pourquoi envahissent-ils le champ des pratiques professionnelles dans l'accompagnement au quotidien ?

De quoi parle-t-on et comment ordonner cet ensemble de préoccupations en champs de questionnements spécifiques ?

OBJECTIFS

- > Permettre aux participants de mieux connaître le cadre juridique de la « bientraitance »
- > Appréhender et questionner la notion de bientraitance de façon multiréférentielle
- > Formalisation et réexamen de ses pratiques professionnelles

CONTENU

- > Du cadre juridique de la « bientraitance » à l'évolution des pratiques professionnelles
 - Présentation du cadre juridique
 - Mise en lien du cadre juridique avec les attendus des nouvelles politiques sociales et leurs effets sur l'accompagnement au quotidien : mise en sens, attentes ; la place de la personne accueillie, de sa famille, du professionnel, de l'institution, des autres partenaires
- > Les recommandations de l'ANESM en matière de bientraitance
 - Mission, fonction et rôle de l'ANESM
 - Que nomme-t-on « bonnes pratiques professionnelles » ? Comment bien utiliser les outils déjà existants ? Comment renouveler sa pratique au quotidien dans ce sens ?
 - Présentation et commentaire des recommandations
- > Travailler sur le plan éducatif à partir de « recommandations »
 - Que signifie « recommander une pratique » ?
 - Articulations entre recommandations, fiche de poste, exercice du métier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges
- > Remise d'un PowerPoint et de documents
- > Étude de situations concrètes
 - À partir de ces repères théoriques et méthodologiques, travail sur des situations concrètes d'accompagnement
 - Faire émerger des évolutions possibles dans son accompagnement



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

FORMATION INTRA L'OBSERVATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE :

outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille

La pertinence et la qualité des réponses sociales et médico-sociales sont liées à la qualité de l'observation et de l'évaluation des situations de vie des personnes, et au rôle de ces dernières dans leur évaluation.

Le CREA Rhône-Alpes a travaillé à la construction d'un outil d'évaluation des situations individuelles dans le champ de la protection de l'enfance. La construction puis la validation scientifique de cet outil destiné aux professionnels, pour l'évaluation initiale et régulière et l'ajustement de projet, se sont inscrites dans le cadre d'un programme de recherche-action soutenu par l'ONPE

(Observatoire national de la protection de l'enfance) et en partenariat avec 4 conseils départementaux.

Le CREA Centre-Val de Loire, en lien avec le CREA Rhône-Alpes, a été formé à la démarche et à l'outil d'évaluation diagnostique des situations de vie des enfants et de leur famille. Il est en mesure d'accompagner et de former les professionnels des conseils départementaux et des associations à son utilisation.

N'hésitez pas à nous consulter pour davantage d'informations et pour construire ensemble ce programme de formation en intra.

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

De tous les dispositifs thérapeutiques mis en place ces dernières années, les prises en charge adressées au groupe familial ont vu leur nombre ainsi que leur fréquence augmenter de façon singulière, et ce quels que soient les cadres d'intervention.

Thierry Tourte vous propose également, en inter comme en intra, une conférence ou journée(s) de formation sur le thème : « L'usage du numérique en travail médico-social ». Merci de nous contacter pour toute information complémentaire.



FORMATEUR

Thierry TOURTE, éducateur spécialisé, formateur en travail social, docteur en sociologie – travail social



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

La formation propose de visiter ces pratiques, d'y interroger les différents niveaux de pertinence, d'en mesurer les effets et de prendre en compte les limites de ces modèles d'action.

Ainsi, il sera possible d'appréhender la famille, l'institution, les relations humaines comme un système avec la prise en compte du sens et la fonction de l'apparition et/ou du maintien d'une difficulté et comment chacun des éléments du système, y compris ceux du système « soignant », participe à cette définition. Il s'agit de mettre en place les bases d'une méthodologie centrée sur un travail relationnel, ce qui permettra d'en saisir la complexité, mais aussi tout son intérêt en pratique.

CONTENU

- > Les théories de la communication : communications verbale et analogique
- > Notions d'alliance et de coalition, la triangulation
- > Notion de système : concepts, définition et caractéristiques d'un système
- > La fonction du symptôme, rôles, règles et mythes
- > Éducation spécialisée et modélisation systémique
- > « Le changement » : enjeux, stratégies et limites
- > Le génogramme
- > Notion de travail en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles

ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Écrire en situation professionnelle se décline en travail social sous de multiples formats. Des notes manuscrites sur le cahier de liaison au rapport élaboré pour le magistrat, en passant par des comptes-rendus de réunions, notes d'incidents, rédactions de projets..., le professionnel est devenu un expert écrivain. Pour autant, l'exercice reste parfois difficile tant il pâtit d'une image rébarbative, représentant pour certains encore une perte de temps, au détriment de la relation et du temps partagé avec les personnes accompagnées.

Il nous semble que, au contraire, écrire l'autre, c'est encore l'accompagner, c'est lui donner la parole, c'est le considérer. Ainsi, la question se pose d'une coopération possible des personnes accompagnées dans les écrits les concernant. Des enjeux de pouvoir, de savoir mais aussi de loyauté, de crainte de trahir, persistent et parasitent le processus d'écriture comme devenant un véritable outil d'accompagnement.

OBJECTIFS

- > Proposer une écriture fondée sur la prise en compte de la personne accompagnée, de ses droits et de ce qu'elle a à dire
- > Décrypter les enjeux à l'œuvre dans les processus d'écriture pour en déjouer les contraintes et utiliser l'écrit comme un outil d'accompagnement

CONTENU

- > Approche des fonctions de l'écrit, et du processus d'écriture
- > Particularités de l'expression orale ou écrite
- > Notions d'éthique et de responsabilité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques sur les notions d'écrit et d'écriture
- > Mises en situation d'écriture
- > Échanges à partir des pratiques d'écriture des participants



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et en philosophie



PUBLIC

Tout professionnel du travail social s'interrogeant sur ses pratiques d'écriture



LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Les associations ayant pour mission la prise en charge des personnes en difficulté ou en situation de handicap produisent chaque année des quantités de documents dans le cadre de leur activité.

Vecteur de l'information, la gestion de ces documents est indispensable : prouver les droits des personnes ou des organisations, constituer l'historique d'une structure, justifier la prise en charge des individus ou leur permettre d'accéder à leur histoire personnelle, les archives sont présentes partout et ont de multiples raisons d'être conservées et gérées correctement.

L'enjeu de cette formation sera de comprendre, via des éléments théoriques et pratiques, la réglementation en matière d'archives et son application dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale.



FORMATRICE

Anouchka VOGELE, archiviste,
titulaire d'un master 2 professionnel
en archivistique



PUBLIC

Tous les personnels des établissements
et services manipulant les archives
et/ou souhaitant mener à bien une
politique d'archivage pour leur structure

OBJECTIFS

- > Connaître la réglementation en matière d'archivage, les conditions de son application et les procédures associées
- > S'interroger sur la gestion concrète d'un fonds d'archives dans le cadre de l'action sociale
- > Aborder la création et la gestion des archives électroniques

CONTENU

Pour information : les deux journées sont organisées de façon séparée. Il n'est pas nécessaire de suivre la première journée pour assister à la seconde, un rappel sera fait.

Jour 1 : Les archives et l'action sociale

- > Présentation de la réglementation archivistique
 - Le cadre juridique et réglementaire (Code du patrimoine, loi portant sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine...)
 - La communicabilité des archives : accès à l'information en interne et en externe...
 - Trier et sélectionner ses documents
- > Cas pratique : le(s) dossier(s) de l'usager
 - Présentation du contenu
 - Définition des règles de gestion de ce type de document : débats et échanges

Jour 2 : Gérer concrètement les archives d'une structure sociale ou médico-sociale

- > Archives papier : comment mettre en place une procédure d'archivage efficace ?
 - Les règles de gestion d'un local d'archivage
 - Les procédures internes et externes pour la gestion des archives
- > L'archivage électronique
 - Les évolutions réglementaires
 - Gestion de la production documentaire dématérialisée : théorie et mise en pratique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques des participants

LA DIMENSION TERRITORIALE DANS LES PRATIQUES SOCIO-ÉDUCATIVES

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Le « territoire » est souvent considéré à la fois comme une injonction de type administratif et comme un terrain d'exercice professionnel.

Cette formation propose de travailler cette notion à partir d'une approche de type pluridisciplinaire afin de permettre aux professionnels d'acquérir un regard différent et d'envisager des perspectives renouvelées d'intervention.

OBJECTIFS

- > Comprendre les différentes dimensions du « territoire » et leurs principaux enjeux dans notre société
- > Réfléchir aux évolutions professionnelles induites par la volonté publique d'élaborer et mettre en œuvre ses politiques sur des « territoires »
- > Acquérir une démarche et des méthodes pour connaître et prendre en compte son « territoire d'intervention »

CONTENU

- > Qu'est-ce qu'un territoire ?
 - « De la terre au terroir » et « du terrain au territoire » : approche étymologique du terme « territoire » et tentative de mise en sens dans notre société actuelle
 - Le territoire du point de vue de la géographie : « l'espace vécu »
 - Le territoire comme espace conquis souvent issu de conflits
 - Le territoire du point de vue du droit : « le lieu d'exercice des droits et du pouvoir »
 - Le territoire du point de vue de l'action publique
- > L'action socio-éducative et le territoire
 - Des pratiques professionnelles aux prises avec le « DST » (développement social territorialisé)
 - Comprendre les différences entre « DST » et « DSL » (développement social localisé) et reconsidérer ses pratiques professionnelles
 - Connaître son territoire d'intervention et identifier ses enjeux : démarche, méthodes et outils d'approche
- > « Portes ouvertes » à l'innovation
 - Vers des représentations nouvelles de notre rapport à la « terre » et au territoire
 - Des préoccupations sociétales nouvelles à l'« invention » de nouvelles approches professionnelles
 - Mise en perspective par quelques exemples



FORMATEUR

Jacki CHOPLIN, éducateur, formateur en travail social, titulaire d'un DESS en sciences de l'éducation et de la formation, docteur en sciences humaines



PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et étude de documents
- > Travail réflexif à partir des situations (ou des projets) apportées par les participants

QUEL PROJET POUR L'ACCUEIL TEMPORAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Expérimenté depuis plus de vingt ans, légitimé par la loi 2002-2, réglementé par un décret du 17 mars 2004 et la circulaire du 12 mai 2005, l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap peut permettre des temps de répit pour les aidants familiaux, la mise en place de modalités d'essai ou d'expérimentation dans l'accompagnement de la personne, l'articulation entre deux projets d'accompagnement, comme de pallier des périodes de fermeture des structures...

Le développement de ce type d'accueil apparaît aujourd'hui comme une nécessité adaptée aux nouvelles problématiques sociales et à l'évolution de la cellule familiale, comme à la professionnalisation des pratiques en la matière. Les politiques d'aide aux aidants qui se développent actuellement y invitent également.



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du CREAI Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un DESS en sciences politiques



PUBLIC

Professionnels des établissements médico-sociaux et sanitaires qui accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap — ouverte également aux structures pour personnes âgées intéressées par l'accueil temporaire

OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances sur les spécificités de l'accueil temporaire
- > Adapter ses pratiques professionnelles

CONTENU

- > Clarifier les objectifs et le sens de l'accueil temporaire
- > S'approprier les bases législatives et réglementaires
- > Connaître son environnement pour mieux répondre aux besoins, en réseau et partenariat
- > Accueil temporaire ; accueil de jour ; accueil d'urgence : comment s'y retrouver ?
- > Identifier les leviers comme les difficultés de l'accueil temporaire
- > Passer en revue les différentes thématiques pour soulever des repères communs :
 - L'observation et l'évaluation des situations
 - La continuité des soins
 - L'interaction entre personnes accueillies de façon permanente et celles accueillies en accueil temporaire
 - La relation aux aidants familiaux
- > Les incontournables d'un projet d'accueil temporaire, que l'établissement soit dédié ou non
- > Les outils de l'accueil temporaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Appui sur l'étude et la formation-action réalisées par le CREAI Centre-Val de Loire, ainsi que sur un référentiel de pratiques en matière d'accueil temporaire construit dans ce cadre, avec des professionnels d'établissements et services
- > Appui sur la recommandation de l'ANESM de 2015 : « Le soutien des aidants non professionnels »
- > Pédagogie interactive
- > Remise d'une bibliographie

DU SANITAIRE AU MÉDICO-SOCIAL : DU SOIN AU « PRENDRE SOIN »

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Le passage du secteur sanitaire au secteur médico-social a des conséquences sur les personnels, sur leurs pratiques professionnelles, leurs approches des situations des personnes et les modalités de travail en équipe pluridisciplinaire.

Il y a donc un enjeu important d'accompagnement au changement pour ces professionnels qui exercent leur métier dans un contexte médicalisé, avec un positionnement particulier soignant/malade et une méconnaissance du cadre institutionnel du handicap. L'objectif est de favoriser leur compréhension des enjeux liés au handicap et leur appropriation d'une culture médico-sociale adoptant un point de vue différent, systémique et dynamique, sur les personnes accompagnées. Il s'agit également de prendre en compte le déséquilibre généré par ce changement d'environnement institutionnel sur ces personnels, en termes d'insécurité et de questionnements sur leur identité et leurs pratiques professionnelles.

Partant de leurs expériences et de leurs connaissances acquises dans leur environnement de travail actuel, un accompagnement de ces professionnels doit les conduire d'une « posture » curative à une posture de « compensation », à partir de la prise en compte des besoins et attentes des personnes, dans un climat de bienveillance autant pour les personnes que pour les professionnels eux-mêmes. Il doit leur permettre de retrouver, dans ce nouveau contexte médico-social, leur pouvoir d'agir professionnel au sein d'équipes pluridisciplinaires différentes, et être ainsi en capacité d'aider les personnes en situation de handicap à développer leur propre pouvoir d'agir et développer leur autonomie.



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du
CREAI Centre-Val de Loire, formatrice en
travail social, titulaire d'un DESS en
sciences politiques



OBJECTIFS

- > Amener à un changement de posture professionnelle en lien avec le passage d'une culture sanitaire à une culture médico-sociale :
 - Comprendre la culture liée à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, saisir les spécificités du passage d'une culture sanitaire à une culture médico-sociale, connaître l'ensemble des interlocuteurs, des partenaires du secteur médico-social
 - Comprendre ce que signifie et implique l'accompagnement de la personne selon une « approche civique » du handicap, les notions de parcours, de prise en compte des besoins multidimensionnels, de place de la personne handicapée au cœur de son projet et dans l'établissement, les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
 - Transférer et adapter les connaissances et savoirs techniques acquis précédemment dans un nouveau contexte

CONTENU

- > Le nouvel environnement de travail – le cadre institutionnel
 - Le cadre légal et institutionnel et ses implications
 - Repenser la participation des personnes dans l'établissement, à partir des outils de la loi 2002-2, et au-delà : la démarche qualité
- > L'accompagnement médico-social des personnes
 - Cadre conceptuel de l'accompagnement des personnes : promotion de la santé, autonomie, compensation, parcours, développement du pouvoir d'agir des personnes...
 - L'évaluation des besoins et ses enjeux : rôle et outils de la MDPH ; le processus d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses personnalisées, la prise en compte du projet de vie
 - Comprendre la notion de logique de parcours et celle d'évaluation des besoins à travers des exemples de situations
 - Adapter sa posture : la place des personnes dans la gestion des soins...

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants
- > Échanges à partir d'études de situations

06

ACCOMPAGNEMENT ET RELATION

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

Les personnels généraux et administratifs :
acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies **46**

Les conduites à risque à l'adolescence :
les comprendre pour mieux les prendre en charge **47**

Éthique de l'accompagnant **48**

Accompagner la personne en situation de polyhandicap **49**

Vie affective et sexuelle des personnes en situation
de handicap : comment accompagner droits et désir ? **50**

Parentalité des personnes en situation de handicap
psychique **51**

Accompagnement éducatif et diversité culturelle **52**

Le vieillissement des personnes en situation de handicap **53**

LES PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS :

acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Les personnels des services généraux et administratifs travaillant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux font partie d'équipes pluridisciplinaires qui accompagnent des usagers dans leur parcours de vie. Intervenant sur des missions considérées comme étant à la périphérie de l'encadrement de proximité éducatif, thérapeutique, social, ils n'en demeurent pas moins en contact régulier et direct avec les usagers.

Les relations et interactions qui peuvent se produire jouent alors un rôle dans la prise en charge de ces derniers.



FORMATRICE

Valérie TROUX-CLÉMENT, assistante de service social, formatrice en travail social, experte sociale auprès des tribunaux



PUBLIC

Tous les personnels des services généraux et administratifs en contact direct avec le public accueilli dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : secrétaire, surveillant de nuit, agent d'entretien et d'intérieur, cuisinier, lingère, maîtresse de maison...



OBJECTIFS

- > Prendre conscience de son implication au sein d'un projet, d'une institution, d'une équipe
- > Se positionner dans un accompagnement global des personnes
- > S'insérer dans le projet global de l'institution et l'environnement de demain

CONTENU

- > Le secteur de l'action sociale et médico-sociale : panorama général
- > Le cadre législatif et réglementaire
- > Les établissements et services et leurs gestionnaires : missions et projet d'établissement
- > Caractéristiques et représentations des publics accueillis : quelles difficultés connaissent ces publics et comment les appréhender ?
- > Les personnels des services généraux et administratifs : fonctions, positionnements face aux autres professionnels et face aux usagers (articulations, implications...)
- > Atouts et difficultés dans l'exercice de sa fonction

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés théoriques courts suivis d'échanges avec les participants
- > Pédagogie interactive mobilisant les expériences, les pratiques, les savoirs de chacun

LES CONDUITES À RISQUE À L'ADOLESCENCE :

les comprendre pour mieux les prendre en charge

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Le terme « conduites à risque » caractérise l'ensemble des comportements que l'adolescent met en œuvre pour mettre à l'épreuve, réellement ou symboliquement, sa propre existence. La prise de risque est inhérente à l'adolescence, et les conduites à risque sont à appréhender comme une recherche de sens.

Elles sont aussi parfois la manifestation de troubles à côté desquels il ne faut pas passer. Dans une période où il est de plus en plus difficile de proposer une prise en charge globale, ces comportements hétéro-agressifs ou auto-agressifs mettent à mal l'ensemble des protagonistes d'une institution, et les professionnels se sentent parfois impuissants. Il nous faut mieux comprendre ces conduites pour en déceler les enjeux et œuvrer à une prise en charge institutionnelle adaptée.



FORMATEUR

Vincent ROMEYER-DHERBEY, éducateur spécialisé, formateur en travail social, titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un diplôme d'État d'ingénierie sociale



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire



OBJECTIFS

- > Aborder l'adolescence dans sa complexité : une période de fragilité qui ne peut se penser en dehors d'un examen approfondi du contexte social et familial agissant sur le processus de construction identitaire
- > Donner quelques repères sur la place des conduites à risque dans ce processus, trop souvent envisagées à travers le seul prisme de leur dimension destructrice, la formation en propose une lecture plus anthropologique pour les appréhender avant tout comme des actes de passage aux fortes potentialités organisatrices
- > Réfléchir autour du positionnement professionnel dans la relation à l'adolescent et sur les possibles réponses éducatives

CONTENU

- > Approche pluridisciplinaire de la dynamique de l'adolescence
- > La question identitaire : séparation et individuation
- > Les différentes conduites à risque
- > Passage à l'acte/acte de passage
- > Le corps

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle

ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Accompagner l'autre, c'est cheminer à ses côtés, dans une parité relationnelle qui accepte la disparité des places des protagonistes. Mais le concept d'accompagnement se construit peu à peu et de façon singulière pour chacun, au regard de ses valeurs et de ses repères. Néanmoins, c'est dans le cadre d'une mission, en cohérence avec un « collectif équipe », que l'accompagnant s'inscrit dans une pratique qui l'engage et l'implique. Son éthique personnelle y côtoie ici une culture professionnelle déclinée institutionnellement. Dès lors, l'enjeu d'une réflexion sur la posture d'accompagnement pourrait se définir ainsi : savoir trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social dans un contexte défini et contraint, constitutif d'une éthique professionnelle.

OBJECTIFS

- > Réfléchir aux notions d'éthique et d'accompagnement afin de décrypter sa propre posture d'accompagnant pour l'ajuster à son environnement professionnel

CONTENU

- > Apports théoriques sur les concepts d'éthique : P. Ricœur, M. Weber : « éthique de conviction, éthique de responsabilité » ; et d'accompagnement : M. Paul, C. Niewiadomski
- > Retour réflexif sur les pratiques d'accompagnement à partir de mises en situation et d'exemples des participants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyses de situations concrètes



FORMATRICE

Caroline ROBICHON, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation et d'un master 2 en philosophie



PUBLIC

Tout professionnel en situation d'accompagner des personnes

ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE POLYHANDICAP

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

La personne en situation de polyhandicap a longtemps été considérée comme un être sans compétences, sans désir, comme si elle vivait dans un état végétatif, comme si elle ne pouvait pas profiter des plaisirs de la vie. Longtemps, le vocabulaire évoquait « un légume ».

Certes, elle ne peut pas travailler et avoir une vie sociale dite « ordinaire » mais elle vit et est une personne avec des compétences qui peuvent, certes, paraître loin de notre réalité mais sont pourtant bien réelles. Souvent privée de la communication verbale, il suffit de la regarder parler... À partir de là, ses compétences apparaissent tout naturellement.

OBJECTIFS

- > Comprendre la personne en situation de polyhandicap
- > Appréhender les modes de communication spécifiques
- > Pouvoir adapter l'accompagnement aux particularités de la personne

CONTENU

- > La personne polyhandicapée : quelles définitions ?
- > Les modes de communication
- > Vers une éthique de l'accompagnement de ces personnes si particulières

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges interactifs
- > Vidéos



FORMATRICE

Martine VILLEDIEU, éducatrice spécialisée, directrice d'établissement, formatrice en travail social, titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un master 2 en sciences de l'éducation



PUBLIC

Professionnels des secteurs médico-social et sanitaire

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

comment accompagner droits et désir ?

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

La vie affective et sexuelle fait partie des droits fondamentaux des personnes, y compris des personnes en situation de handicap. Ce droit interroge cependant les modes d'accompagnement des professionnels, comme les organisations institutionnelles.

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'identifier les situations complexes liées à la sexualité, de comprendre les conséquences du handicap sur la sexualité, le rôle à tenir vis-à-vis des familles...

OBJECTIFS

- > Apporter aux participants les connaissances et moyens nécessaires pour se situer en tant que professionnels et savoir comment prendre en compte et gérer la dimension sexuelle et affective des sujets porteurs de handicap
- > Comprendre la sexualité : désir et plaisir pour tous, au-delà du handicap : une sexualité et des représentations sexuelles liées à la culture de chacun
- > Définir l'identité sexuelle : plaisir, amour, intimité... Quelles conséquences des handicaps sur la sexualité ?

CONTENU

- > La sexualité, un droit fondamental pour tous
 - Retour sur les effets des lois (2002-2, 11 février 2005) et leurs objectifs
 - L'aide à la sexualité des personnes handicapées : jusqu'où peut-on intervenir en tant que professionnel dans la sexualité d'autrui ? Contexte, enjeux et limites – échanges à partir d'un film
- > Cas pratiques (en groupe de 4)
 - À partir de situations vécues, les participants pourront travailler sur les solutions à des cas touchant à la sexualité des résidents handicapés, leurs questionnements et leurs pratiques
 - Savoir notamment comment réagir lors de demandes particulières des résidents (masturbation, désir d'enfants...)
- > Les maltraitements envers les personnes handicapées (violences sexuelles, intrafamiliales, de couple, institutionnelles)
- > Repérer les violences, comment les traiter en interne, en externe, signalement, etc.
- > Définir les rôles de chacun pour intervenir efficacement dans la situation d'aide
- > Les outils à mettre en place
- > Pistes de travail nécessaires pour l'établissement



FORMATRICE

Christine PRIZAC, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale, conseillère conjugale



PUBLIC

Professionnels intervenant dans les établissements et services qui accompagnent des personnes adultes en situation de handicap

PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

La procréation des personnes en situation de handicap psychique fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap psychique est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement...



FORMATRICE

Christine PRIZAC, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'un diplôme universitaire en pratique sociale, conseillère conjugale



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire



OBJECTIFS

- > Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- > Questionner et penser les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)
- > Partager nos pratiques respectives

CONTENU

- > Approche sociohistorique et état des lieux : quelques chiffres
- > Place-rôle-fonction des deux parents (maternité et paternité)
- > Droit des parents en situation de handicap psychique
- > Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire... mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
- > Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre sociopsychique de la mère, du père, du couple : risque d'« hypernormalisation », exigence plus élevée avec les adultes handicapés
- > Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
- > Travail en partenariat et en réseau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Échanges à partir de situations concrètes

Depuis 2016, le CREAL accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS. Nous contacter pour davantage d'informations.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET DIVERSITÉ CULTURELLE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

Dans un contexte où la prévention et la lutte contre la radicalisation sont devenues des enjeux sociétaux majeurs, les difficultés ou les passages à l'acte des jeunes issus de l'immigration servent trop souvent à jeter le discrédit sur la structure familiale, le regard porté suggérant que la distance culturelle d'avec les normes admises alimente la « défaillance » parentale.

Le professionnel est lui aussi pris dans un système de représentations qui induit ses réactions et qui l'oblige à penser sa pratique. Comment éviter la violence symbolique qui est à l'œuvre lorsque l'un impose ses normes et valeurs à l'autre ? Comment prendre en compte la dimension culturelle sans que le prisme de la culture ne vienne cacher d'autres déterminants ? Mais également comment œuvrer à une lutte efficace contre les amalgames mais aussi les dérives des adolescents accueillis ?



FORMATEUR

Vincent ROMEYER-DHERBEY, éducateur spécialisé, formateur en travail social, titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un diplôme supérieur en travail social et d'un diplôme d'État d'ingénierie sociale



PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire

OBJECTIFS

- > Mettre en lumière une dimension essentielle qui doit guider l'intervention de tout travailleur social auprès des familles et des jeunes issus de l'immigration : toute famille est un processus de construction-déconstruction dans le cadre de sociétés elles-mêmes en pleine mutation
- > Explorer les différentes facettes de cette question au travers d'une sensibilisation à des notions clés et à l'examen de situations concrètes
- > Sortir d'une lecture ethnocentrique pour appréhender les situations dans leur complexité et interroger notre accompagnement social et éducatif
- > Comprendre comment l'enfant issu de l'immigration remodèle son héritage culturel et familial
- > Évaluer les besoins des parents et des enfants en l'actualisant

CONTENU

- > Quelques notions clés : culture, représentations, intégration, identité, acculturation...
- > Repères historiques, sociologiques et politiques
- > Styles éducatifs et trajectoires familiales, l'exemple des familles d'origine algérienne
- > La question de la radicalisation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyses de situations concrètes rencontrées dans sa pratique institutionnelle

LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

L'espérance de vie de la population a connu une augmentation inédite depuis les cent dernières années, d'où un nombre croissant de personnes vieillissantes et une nécessité de faire face à cette réalité.

La prise de conscience relativement récente du vieillissement des personnes en situation de handicap, la connaissance encore peu développée de leur processus de vieillissement, les débats sur les articulations entre les politiques du handicap et celles de la vieillesse pèsent sur la mise à jour de principes d'action pertinents.

Le vieillissement des personnes handicapées pose aux équipes qui les accompagnent des problèmes nouveaux et nécessite pour celles-ci de réviser leurs pratiques. Avec l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, les professionnels doivent trouver un nouveau sens à leur travail.



FORMATRICE

Régine GUILLAUME, éducatrice spécialisée, formatrice en travail social, titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique



PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service sanitaire, social et/ou médico-social



OBJECTIFS

- > Mieux cerner ce que recouvre cette réalité
- > Exprimer ses ressentis, ses difficultés, ses intérêts, ses enthousiasmes
- > Déconstruire ses représentations
- > Faire émerger des questionnements
- > Partager et développer ses connaissances, savoir-faire et expériences
- > Réfléchir au sens à donner à l'accompagnement des personnes
- > S'associer, s'entourer, co-construire

CONTENU

- > Qu'est-ce que vieillir ?
- > Le vieillissement des personnes en situation de handicap : ses particularités, d'un point de vue physiologique, psychologique, social...
- > Le vécu et le quotidien des personnes en situation de handicap vieillissantes et des familles de celles-ci
- > Le vécu des professionnels et les effets de cette problématique sur leurs pratiques
- > Réflexion sur : Que faire ? Comment faire ? Avec quels moyens ? Pour quelles pratiques ?
 - Accompagnement et éthique
 - Les compétences à aider
 - Les attitudes et pratiques favorisant l'expression, le bien-être, la qualité de la vie
 - Articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels de santé
 - Travail avec les familles et les partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Pédagogie active et participative avec une alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'analyses de situations vécues sur le terrain, de mises en situation, d'utilisation de supports : textes, vidéos...
- > Les études menées par le CREAI Centre-Val de Loire en 2012 et 2013 sur le vieillissement des PH en ESAT, FAM et FV peuvent servir entre autres de supports aux échanges

07

ÉVALUATION ET QUALITÉ

Conduire en intra une démarche d'évaluation interne
avec l'outil ARSENE **55-56**

Préparer et mettre en œuvre l'évaluation externe **57**

CONDUIRE EN INTRA UNE DÉMARCHÉ D'ÉVALUATION INTERNE AVEC L'OUTIL ARSENE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

La mise en œuvre des évaluations interne et externe a concerné la grande majorité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ces derniers disposent désormais d'une expérience d'analyse réflexive sur leurs pratiques et leur offre de services. Ces réflexions ont abouti à une série de préconisations qu'ils tentent actuellement de mettre en œuvre. L'enjeu actuel du secteur consiste désormais à instaurer et entretenir une « culture qualité » dans les équipes professionnelles.

L'organisation d'une démarche qualité pose toutefois de nombreux défis et questions : Comment l'organiser ? Avec quelle transversalité ? Comment optimiser le temps dédié à cette démarche sans en impacter l'efficacité ? Quelle méthodologie suivre ? Quels supports utiliser ? Quel archivage organiser ? Un autre défi à relever est celui de la lisibilité de cette démarche pour l'ensemble de l'équipe professionnelle. L'enjeu est de mobiliser la démarche qualité comme un outil managérial, un support pédagogique, pour préserver le sens de l'action et la réflexion permanente sur les pratiques.

ARSENE, référentiel conçu par le réseau des CREAI, propose une méthodologie rigoureuse pour permettre aux équipes professionnelles d'effectuer, d'organiser et de suivre l'amélioration continue des pratiques collectives et de la qualité du service rendu aux bénéficiaires de l'action sociale ou médico-sociale. Il a pour vocation de former les professionnels à :

- > interroger méthodiquement l'ensemble des services rendus auprès des usagers en prenant en compte le facteur « qualité », au regard de références réglementaires et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles ;
- > mettre en œuvre et/ou organiser le suivi d'une démarche continue d'amélioration de la qualité, y compris en favorisant son historicisation ;
- > s'approprier des connaissances et des références partagées au sein de l'établissement contribuant à la qualité du service rendu, notamment via un accès facilité à ces éléments ;
- > faciliter la production des documents réglementaires relatifs à la démarche qualité (production du rapport d'évaluation interne et de l'annexe au rapport annuel d'activité).

L'accompagnement du CREAI à la démarche d'évaluation et à l'utilisation de l'outil ARSENE peut être à géométrie variable, porter sur des dimensions diverses, appeler un nombre de jours différent, selon l'expérience de la ou des structures en la matière, selon la maturité des équipes...

suite page 56

Il peut viser à former les équipes de cadres et des personnes ressources susceptibles de mener ensuite seules les démarches d'évaluation interne avec leurs équipes et/ou aboutir à leur formation comme à animer les démarches d'évaluation avec les équipes, soit en intégralité, soit à différents moments de la démarche.

Cet accompagnement peut faire appel aux axes suivants et se réaliser sur plusieurs journées, autour des dimensions suivantes :

- > Connaître l'environnement juridique cadrant l'évaluation interne.
- > S'approprier les notions des recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur l'évaluation.
- > Se former à l'utilisation du référentiel ARSENE.
- > Comprendre la logique de construction du référentiel.
- > Savoir manipuler les fonctionnalités au regard de l'avancée de la démarche.
- > Penser et organiser la participation des personnes à la démarche d'évaluation de la qualité du service rendu.
- > Savoir mettre en œuvre la participation des personnes à la qualité de leur accompagnement.
- > S'approprier les domaines d'évaluation de l'outil ARSENE :
 - Domaine 1 : Projet d'établissement.
 - Domaine 2 : Droits et participation des usagers de l'accompagnement.
 - Domaine 3 : Projet personnalisé.
 - Domaine 4 : L'établissement dans son environnement.
 - Domaine 5 : Organisation, ressources, système d'information.

D'autres journées peuvent permettre de travailler la méthodologie de projet et de suivi de l'amélioration de la qualité (PACQ) :

- > Savoir élaborer des objectifs au regard de priorités stratégiques de l'établissement.
- > Savoir élaborer des fiches-action détaillées : savoir définir et formuler des objectifs opérationnels, moyens, échéances, indicateurs d'évaluation.
- > Savoir utiliser les fonctionnalités progiciels dédiées au suivi de la mise en œuvre des objectifs.
- > Savoir utiliser les fonctionnalités progiciels dédiées à la production des écrits réglementaires relatifs à la démarche qualité : rapport d'évaluation interne, annexe annuelle au rapport d'activité.

L'équipe du CREAI se tient à votre disposition pour construire cet accompagnement avec vous de façon adaptée à vos attentes.



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du CREAI Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un DESS en sciences politiques



PRÉPARER ET METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION EXTERNE

FORMATION PROPOSÉE
uniquement en intra

L'évaluation externe introduite par la loi 2002-2, réalisée par un organisme habilité (liste publiée par l'ANESM), doit être réalisée dans le respect du cahier des charges fixé par le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007. Cette évaluation porte de manière privilégiée sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les établissements et services, au regard d'une part des missions imparties et d'autre part des besoins et attentes des personnes accompagnées.

Pour ce faire, les structures doivent comprendre les enjeux et les objectifs de l'évaluation externe mais également appréhender la législation et la réglementation nécessaires à la conduite de cette évaluation.

OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation externe et connaître ses obligations
- > Le contexte législatif et réglementaire de l'évaluation externe
- > Identifier ses obligations : calendrier, contenus, méthodes, supports

CONTENU

- > Les enjeux de l'évaluation externe et les références législatives et réglementaires
- > Les étapes clés pour la réalisation de l'évaluation externe
- > Zoom sur les éléments méthodologiques pour réaliser le document de mise en concurrence (contenu minimal, calendrier, domaines d'investigation...)
- > Valoriser les résultats de son évaluation et les mettre en œuvre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges pratiques
- > Transmission d'outils types



FORMATRICE

Séverine DEMOUSTIER, directrice du CREAI Centre-Val de Loire, formatrice en travail social, titulaire d'un DESS en sciences politiques



PUBLIC

Responsables, cadres, responsables qualité du secteur social et médico-social

UNE PRÉSENTATION DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Association régionale composée et portée par le secteur en région Centre-Val de Loire, le CREAI souhaite, en développant ses missions d'observation, d'animation, de conseil, d'accompagnement, de formation, préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective, en portant un double objectif :

- > contribuer à l'observation des besoins et des dispositifs sur les territoires de la région ;
- > accompagner les professionnels du travail social dans les réponses qu'ils apportent aux personnes en situation de vulnérabilité.

Les CREAI ont vu leur acronyme évoluer, devenant des Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette évolution se traduit par un élargissement du champ d'intervention des CREAI, comme une prise en compte plus soutenue des problématiques transversales de vulnérabilité dans nos approches et actions. Cette évolution est le reflet, également, d'une évolution sociétale plus globale et de politiques publiques centrées sur les parcours de vie.

Voici ci-dessous une brève présentation des actions du CREAI :

- > **sur le plan national, le CREAI Centre-Val de Loire fait partie de la Fédération nationale des CREAI (ANCREAI)**, ce qui lui permet d'être au plus près de l'information, d'être en position de peser sur les différentes orientations nationales, de relayer les observations faites sur notre territoire, de participer à diverses instances nationales (CNSA, CNCPH...) ;

- > **sur le plan régional et local, l'animation de divers groupes** (MAS FAM ; ESAT ; IME ; SESSAD ; Protection de l'enfance ; chefs de service...) a pour objectifs de favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs de terrain du secteur social et médico-social, de leur permettre d'élaborer des réflexions communes et d'intervenir dans les débats régionaux d'une manière collective ;

- > **une offre de prestations de formation continue, en direction des professionnels**, sur des sujets liés à la clinique, à l'accompagnement, aux pratiques, dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ;

- > **l'accompagnement des porteurs de projet sur l'opportunité de leurs orientations ;**

- > **la participation à des assemblées générales et à des journées institutionnelles des organismes gestionnaires et des établissements et services** est la garantie d'une connaissance des préoccupations et réalités de ces derniers, pour proposer des accompagnements adaptés ;

- > **la participation à des instances de concertation territoriales** nous donne une vision globale ou, à l'inverse, territorialisée des préoccupations du secteur ;

- > **le travail de réflexion en partenariat avec d'autres acteurs du territoire régional** facilite le portage commun d'enjeux relatifs à l'évolution du travail social ;

- > **la production et la mise à disposition de données, cartographies**, positionnent le CREAI comme espace ressources, en capacité de fournir une information sur le secteur, sur la région, comme de valoriser les initiatives des établissements et des services.

CE QUE SIGNIFIE ÊTRE ADHÉRENT ET CONTRIBUANT VOLONTAIRE AU CREAI

Adhérer et contribuer au CREAI, c'est un acte politique et militant. C'est affirmer la nécessité de préserver les solidarités entre institutions, pour des accompagnements de qualité en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

S'agissant de ces deux ressources associatives :

> **L'adhésion** s'adresse aux organismes gestionnaires et non gestionnaires qui portent les établissements et services. Elle est appelée auprès de l'instance associative ou de l'établissement public. Elle traduit un soutien fort au CREAI (de 100 à 500 euros) ; elle donne accès à la newsletter du CREAI, à toutes les informations répertoriées ou produites par le CREAI : articles, études, offres d'emploi, événements organisés par les acteurs du secteur social et médico-social, productions des groupes de travail du CREAI. Elle donne la possibilité aux organismes gestionnaires et non gestionnaires de solliciter le CREAI une fois par an pour une conférence, une intervention... Elle sera également mise en lien avec la représentation au sein des instances du CREAI.

> **La contribution volontaire** concerne chaque établissement et chaque service et est calculée sur les dotations en personnels de ces derniers (DSN x 0,0007), l'activité du CREAI étant tournée vers les équipes. Véritable contribution de soutien, elle permet de préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective. En retour, elle offre des services à des tarifs préférentiels pour les contributeurs, et permet au CREAI d'agir sur plusieurs plans : contribution aux

politiques publiques ; animation régionale ; formation professionnelle continue articulée aux évolutions des politiques publiques ; accompagnement des projets et des pratiques ; travaux transversaux sur les évolutions du travail social ; mise en réseau ; espace ressources...

> Ces missions sont essentielles à pérenniser pour permettre le lien entre les divers et nombreux acteurs et dispositifs, y compris dans une dimension transversale, et pour permettre que vive un organisme porté et composé par le secteur, à son service, espace de lien, de dialogue, d'élaboration collective sur un travail social qui a plus que jamais sa raison d'être.

La participation du CREAI Centre-Val de Loire à l'ANCREAI

> Depuis 1988, les CREAI (créés par arrêté du 22 janvier 1964 du ministère de la Santé) sont regroupés en Fédération nationale des CREAI (ANCREAI).

> Tête de réseau, structurée en pôles — pratiques professionnelles et études, recherches et observations —, l'ANCREAI permet d'optimiser l'échange d'informations et la collaboration dans les actions des CREAI (réflexion générale sur les politiques menées dans le secteur social et médico-social, conception et diffusion d'outils techniques, organisation de manifestations, présentation des analyses et expériences de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux...).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CREAI



DIRECTION

- > **Séverine DEMOUSTIER**
s.demoustier@creai-centre.asso.fr
-

CONSEILLER TECHNIQUE

- > **Christophe LECOMTE**
c.lecomte@creai-centre.asso.fr

CONSEILLÈRE TECHNIQUE ET D'ÉTUDES

- > **Charlotte PERROT-DESSAUX**
c.perrotdessaux@creai-centre.asso.fr
-

ASSISTANTES

- > **Blandine GAILLARD**
Assistante administrative
02 38 74 56 00 (ligne directe)
b.gaillard@creai-centre.asso.fr
- > **Mamy RAHARIJAONA**
Assistante de direction
et du suivi de la vie associative
02 38 74 56 13 (ligne directe)
creai-centre@creai-centre.asso.fr

COÛT/JOUR DES FORMATIONS ACCOMPAGNEMENTS

	Contribuants au CREAI	Non-contribuants au CREAI
Formation inter-établissements (au CREAI)	200 €	350 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (sur site, pour un groupe de 12 à 15 personnes)	980 €	1 200 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (ponctuelle, sur site, pour un grand nombre de personnes et une formation type « conférence »)	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>
Analyse des pratiques professionnelles	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>

- Ces tarifs incluent les frais de repas.
- Pour les formations en intra, ces tarifs sont dégressifs selon le nombre de jours.
- Il convient d'ajouter à chaque coût les frais de déplacement.
- Les tarifs du cycle Conférences-Café-Débats 2019 sont indiqués en rubrique 01, page 15.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Site internet

www.creaicentre.org

E-mail

b.gaillard@creai-centre.asso.fr

*Blandine Gaillard, assistante
administrative*



CREAI Centre-Val de Loire :

35, avenue de Paris

45000 ORLÉANS

02 38 74 56 00

> Bulletin d'inscription au verso

Attention, il est désormais possible de vous inscrire en ligne sur www.creaicentre.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

Attention, il est désormais possible de vous inscrire en ligne sur www.creaicentre.org

Intitulé de la formation :

Date de la formation :

Organisme gestionnaire :

Structure :

.....

Adresse complète :

.....

.....

Tél. : / / / / E-mail :@.....

	NOM	PRÉNOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
TOTAL				

MODE DE RÈGLEMENT

- Par chèque à l'ordre du CREAI Centre-Val de Loire.
- Par virement (préciser l'objet) [compte Crédit Coopératif :
FR76 4255 9000 2541 0200 3273977
Code BIC : CCOPFRPPXXX].
- À réception d'une facture.

Annulation : seule une annulation signifiée au CREAI Centre-Val de Loire par écrit 10 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées. Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

Facturation/attestation : une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.

> À retourner au CREAI Centre-Val de Loire par e-mail :

b.gaillard@creai-centre.asso.fr ou par courrier :

CREAI Centre-Val de Loire : 35, avenue de Paris 45000 ORLÉANS.

PLAN D'ACCÈS AU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Le stationnement aux alentours du CREAI est payant et fonctionne avec des horodateurs. Nous vous conseillons vivement de vous stationner dans les parkings très proches du CREAI soit :

- 1 - Parking Médiathèque :** place Gambetta
- 2 - Parking Munster :** avenue de Munster
- 3 - Parking Centre commercial Place d'Arc :** 2, rue Nicolas Copernic



www.creaicentre.org